

La vie de notre Société en 1973

Après la crise qu'a traversée notre société en 1971 et 1972, l'Assemblée Générale du 27 Août 1972 avait élu un nouveau Conseil d'Administration.

Notre premier soin a été de faire le point de notre situation et de nos adhérents. C'était le but des bulletins de liaison parus en novembre 1972 et juillet 1973. A ce jour 120 adhésions ont été enregistrées et ce résultat inespéré nous encourage à poursuivre notre activité.

Nous avons décidé d'abandonner toute la partie proprement touristique qui avait, ces dernières années, représenté l'essentiel des activités de la Société. Le Syndicat d'Initiative, dont le président, M. ROUET, est membre de notre Conseil d'Administration, a été créé pour cet objet.

Au cours de l'année écoulée :

— le Musée, remis en état par les ouvriers municipaux, a été entièrement réaménagé, la présentation des collections renouvelée, certains objets entièrement restaurés par l'équipe archéologique du C.E.G. L'éclairage intérieur a été entièrement refait par les soins de la municipalité.

— Six places indicatrices ont été placées sur les immeubles les plus remarquables afin de faciliter la visite de la ville.

— Les riches archives communales ont été entièrement reclassées et vérifiées par Mme BAZET, du service départemental des Archives. Elles sont depuis peu installées dans l'ancien appartement du Prieur-Mage rendu libre par l'installation du presbytère à l'ancienne Ecole Notre-Dame.

— Le Président a participé à toutes les réunions municipales ayant pour objet la promotion touristique, la protection des sites et des monuments, l'établisse-

ment du P.O.S. ainsi qu'aux émissions de Radio « Bonjour Monsieur le Maire » et « Gens de Chez Nous ».

— Nous avons organisé le 25 Août, une soirée culturelle qui a connu un grand succès, sur le thème : « Connaissance de Saint-Antonin ». En première partie a été présenté un montage audio-visuel réalisé par Jean DELZARS, professeur au C.E.G. et en deuxième partie, Madame BARDINET a donné une conférence sur la Restauration de l'Hôtel de Ville par Violet le Duc.

— Nous avons attribué le prix annuel de 200 F. créé pour récompenser le meilleur travail de recherche sur notre ville, à Madame BARDINET, pour son travail remarquable sur la restauration de l'Hôtel de Ville. Ce travail sera d'ailleurs publié dans notre bulletin de 1974.

— Nous avons mis en train la préparation de la réédition du GUIDE ILLUSTRE dont la parution est prévue pour Juin 1974.

— Nous avons tenu l'Assemblée Générale statutaire dont il est rendu compte par ailleurs.

— Enfin nous avons préparé et publié ce bulletin.

Assemblée Générale du 26 Août 1973

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (extraits)

Mesdames, Messieurs,

Le règlement de notre société, et l'usage veulent que se tienne, fin août, notre assemblée générale, seule occasion de rencontre entre nos adhérents dont la majorité ne résident pas à Saint-Antonin. La « maigreur » de l'assistance prouve, à l'évidence, que ce but n'a pas été atteint aujourd'hui.

... Nous ne manquerons pas de saluer, en ce trentième anniversaire de notre société, la mémoire de notre premier président, Jean DONAT, fondateur de notre société à qui Saint-Antonin doit en grande partie sa renommée actuelle. Notre souci est de poursuivre l'œuvre qu'il avait entreprise et qu'ont continuée après lui les présidents qui lui ont succédé : le Chanoine Galan, Messieurs Pierre Bayrou, Paul Darasse et René Combes.

... Il convient aussi d'associer à cet hommage tous les membres de l'ancienne Société de Spéléologie, fondée en 1936, tous spécialistes éminents et qui ont, les premiers, tracé la voie. Ils ont fait connaître et aimer notre ville, attiré, par leurs découvertes et leurs explorations, l'attention et l'intérêt du public et des spécialistes sur notre région. Ils ont exploré les grottes déjà connues, inventé la grotte du Bosc, fouillé les sites préhistoriques de Fontalés et du Cros, les tumulus, ouvert et aménagé le musée actuel, et, avec Jean Donat, conçu, écrit et édité le Guide illustré de Saint-Antonin et de sa région dont on connaît la rare qualité.

... Notre raison d'être est définie par nos statuts : c'est de travailler à préserver notre richesse en conservant les sites et les monuments, c'est d'essayer de faire connaître le passé si riche de notre ville et de sa région, pour les faire mieux aimer. En cette époque de progrès technique et matériel étourdissant, l'homme, désemparé,

dépaysé, déraciné, éprouve le besoin de faire retour vers les choses d'autrefois et de retrouver ainsi des modes de vie plus humains. S'explique ainsi le goût des « touristes » pour les choses anciennes et le succès saisonnier que connaissent nos cités jadis si prospères.

... Cependant notre activité ne saurait rester isolée et nous n'avons pas envie de nous retrancher dans une tour d'intellectualisme ridicule et prétentieux. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Syndicat d'Initiative — dont le Président, M. ROUET, est membre de notre Conseil d'Administration — avec la Municipalité et plus particulièrement M. le Maire, le Docteur Constans, collaboration si étroite que ce rapport moral aurait tout aussi bien pu être présenté par M. le Maire qui est non seulement notre président d'honneur mais aussi l'un de nos membres actifs les plus efficaces. Et cela est fondamental. Seule la municipalité possède les moyens matériels d'entreprendre des réalisations que nous n'aurions pu que souhaiter.

... C'est ainsi que la municipalité s'est rendue propriétaire de la maison abritant l'ancien moulin à huile de noix, place du Bessarel, que des mesures ont été prises pour sauver d'une ruine totale la Caserne des Anglais, rue Guilhem Peyre, qu'a été mis en valeur le site de l'ancienne abbaye berceau de notre cité, que des travaux importants de remise en état ont été effectués au musée par les ouvriers municipaux... Enfin on ne saurait trop louer l'initiative prise par M. le Maire d'entreprendre la restauration complète de l'actuel Hôtel de Ville dont on s'aperçoit maintenant que cet édifice méritait bien cet honneur et... ces dépenses !

... Les restaurations entreprises au niveau municipal ont valeur d'exemple... Nos concitoyens prennent peu à peu conscience de leur responsabilité... On enregistre mois après mois de remarquables restaurations dont les auteurs devraient être publiquement distingués et honorés à défaut d'être concrètement mieux aidés. C'est le projet de notre conseil d'administration... Quand on aura pu enfin opérer le curetage des ruines de la place Mazerac et de celles qui subsistent encore ici et là, pour ouvrir sur leur emplacement de petites places closes et tranquilles, alors Saint-Antonin sera devenue plus accueillante.

Parce qu'il faut que Saint-Antonin reste une station de calme et une ville d'art, nous ne souhaitons pas pour notre part qu'elle devienne cité des marchands et de la foire permanente, spectacle qu'on a pu entrevoir certains matins de début août, où toute circulation était impossible place de la halle. Il conviendrait à notre sens, et dussions-nous déplaire à certains, de réglementer la circulation et d'interdire le stationnement en certains points encombrés pendant la courte période de pointe... Petites places, rue et ruelles seraient ainsi réservées aux piétons sans aucun préjudice, bien au contraire, pour les commerces locaux.

Ces rues et ces ruelles qui font le charme de Saint-Antonin pour les étrangers sinon pour ses habitants, vont être toutes pourvues progressivement de leur plaque indicatrice par les soins de la municipalité. Notre société, pour sa part, a fait l'acquisition d'une première série de six plaques signalétiques qui seront apposées sur les édifices les plus remarquables.

... En ce qui concerne les sites naturels, chacun a pu apprécier le travail de remise en état qui a été effectué par la municipalité aux abords de la source de Saleth. On se plaint que la source ait tari cet été et on incrimine les autorités locales sans envisager que la sécheresse est peut-être aussi responsable... Certains de nos amis nous ont reproché d'avoir donné un avis favorable à l'émondage des arbres du quai de la Condamine. Nous ne pensons pas qu'il faille s'opposer systématiquement à ce qu'on touche aux arbres. Ce sont des êtres vivants dont la croissance doit être contrôlée et dirigée soigneusement si l'on veut assurer leur longévité. Il est sûr que l'enceinte de verdure de notre ville est, depuis maintenant, deux siècles, l'une de ses caractéristiques et qu'elle doit être jalousement conservée. Nous ne doutons pas que l'émondage qui sera entrepris le sera avec compétence et soin.

... Notre activité personnelle et essentielle au cours de l'année écoulée a été consacrée au musée et aux archives. Le musée entièrement remis en état, avec une rénovation complète de la présentation des collections a accueilli, cet été, près de 1.200 visiteurs... les riches archives anciennes, après avoir été reclassées par Madame Bazet, du Service Départemental, vont être installées

dans un local digne d'elles : l'ancienne chambre du prieur-mage !

... Enfin, nous allons entreprendre la réédition du GUIDE ILLUSTRÉ, entreprise coûteuse pour laquelle nous devons prévoir une dépense de plus de un million d'anciens francs !

En conclusion, nous essaierons, dans la mesure de nos moyens, de maintenir active notre société dans les domaines fixés par ses fondateurs, en espérant que viendront nous rejoindre et nous aider tous les amis de Saint-Antonin.

||||| |||||

Le rapport moral est adopté par les membres présents dont on peut regretter seulement le nombre trop réduit. Pour essayer d'obtenir une participation d'un plus grand nombre d'adhérents, nous avons décidé de fixer l'Assemblée Générale au début du mois d'août.

M. GRABIELLE, trésorier, présente le compte rendu financier dont on trouvera le détail ci-après, ajusté à la date du 31 décembre 1973. Le président remercie chaleureusement M. GRABIELLE, qui, nommé à un nouveau poste, va quitter Saint-Antonin. Son départ prive notre Société d'un collaborateur éminent dont chacun avait pu apprécier la compétence et le dévouement modeste. Le président exprime ses très vifs regrets et sa tristesse et présente à M. et Mme GRABIELLE ses vœux de bonne réussite dans leur nouvelle résidence.

Alors Monsieur Brian MOOR HOUSE, dans une allocution pleine de finesse, sollicite son admission au sein de la Société. Ancien fonctionnaire de l'Administration britannique qui a parcouru le monde entier, Monsieur MOOR HOUSE nous a dit son amour pour Saint-Antonin. L'Assemblée accueille d'enthousiasme, M. MOOR HOUSE comme membre de la Société.

NOS DEUILS

Nous regrettons la disparition de Monsieur Eloi BOISSIERES, décédé le 29 novembre dernier. Artisan estimé, ancien chef du Corps de Sapeurs-Pompiers, il fut aussi l'un des premiers adhérents de notre société. Avec lui disparaît une figure remarquable de notre cité. Que sa fille, adhérente de notre société, veuille bien trouver ici l'expression de notre sincère sympathie.

Une bonne nouvelle

Nous apprenons la prochaine installation, à Saint-Antonin, place du Buoc, d'un atelier artisanal de poterie et de tissage. A ces jeunes artistes, Monique et René BONETTI, qui ont eu le courage de tenter cette aventure nous souhaitons ardemment, une parfaite réussite.

Nous espérons que sera suivi l'exemple de ces pionniers afin que nos rues, si tristement vides et silencieuses en hiver, retrouvent, au moins pendant quelques mois, l'animation laborieuse d'autrefois.

SOCIETE DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN
GESTION 1973

RECETTES

AVOIR au 1-1-73	7 805 014 F.
(résultat gestion R. COMBES)	
Cotisations encaissées	1 795 50 F.
Subventions	3 100 00 F.
Ventes de guides	709 50 F.
Gestion Musée 73 (solde créditeur) ..	736 75 F.
	<hr/>
Total	6 341 75 F.

DEPENSES

Facture Imprimerie Falregues	127 20 F.
Restauration Musée	1 327 16 F.
Facture Sté VOG pour plaques sur Monuments et vieilles maisons ...	546 18 F.
Prix de la Sté à Mme BARDINET	200 00 F.
Abonnement revue « Maisons et Pays »	40 00 F.
Facture : remise en état des archives	550 00 F.
Frais de Secrétariat	177 85 F.
	<hr/>
Total des Dépenses (1)	2 968 39 F.
En Caisse au 31-12-73	11 178 40 F.

Balance

14 146 79 F.

14 146 79 F.

AVOIR AU 31 DECEMBRE 1973 11 178 40 F. soit :

Caisse d'Epargne	8 000 00 F.
CCP	2 524 50 F.
CAISSE	653 90 F.

(1) Dans ce total ne sont pas comprises les dépenses en cours pour impression du Bulletin et confection du rayonnages d'archives.